

Les Pays de Maghrebe et la question Palestinienne

Garadi Gueriniaï
Université Paris 3

Abstract :

Through a reading of the history of inter-Arab policies, including the Palestinian question, of the Maghreb countries, we are asked to understand on what basis the Maghreb countries have reacted in a certain way. The treatment of this central question of our research led us to see two kind of policies: one tries to couple between the interest on one side, while maintaining relations with Israel, because we know that to be clearly seen to eyes of Westerners in general and Americans in particular need to be normalized with the Jewish state, or at worst, do not be bitter against him, and solidarity with the Palestinians on the other side. However, this kind of behavior is unsustainable as both party in question are opposed, leading the partisans of this policy to cover up their contacts with the Israelis. That's why we have difficulty to understanding certain policies and behaviors. The second policy is based on solidarity, without giving importance to the interest. Finally, inter-Arab solidarity between the Maghreb and the rest of the Arab world in general and the Palestinian question in particular, has been marked by the permanent crisis of inter-Arab political system. In the Maghreb, the political question of the Saharan conflict has become a major obstacle to starting a project unit and a common foreign policy. Political realism and economic pragmatism became the refrain of the new discourse of leaders of the Maghreb.

الملخص :

من خلال قراءتنا لتاريخ السياسات العربية، بما فيها القضية الفلسطينية، لبلدان المغرب العربي، أردنا أن نفهم على أي أساس تعاملت هذه البلدان مع قضايا و أحداث ميزت المنطقة العربية منذ استقلال هذه الدول و إلى غاية اتفاقيات أوسلو. دراستنا لهذه المسألة مكنت لنا أن نستخلص نوعين من السياسات: أولى تحاول المزوجة بين حماية المصالح الوطنية من جانب، وإن تطلب الأمر إقامة علاقات مع إسرائيل، والتضامن مع الفلسطينيين في جانب آخر. ومع ذلك، فإن هذا النوع من السلوك صعب التسيير، مما يؤدي بأنصر هذه السياسة إلى إخفاء اتصالاتهم مع الإسرائيليين، بالإضافة إلى ذلك، غموض في بعض السياسات والسلوكيات. فيما تقوم السياسة الثانية على التضامن دون إعطاء أهمية للمصلحة الوطنية. وتميزت العلاقات بين دول المغرب العربي وبقية دول العالم العربي بشكل عام، والقضية الفلسطينية بشكل خاص، بتتابع الأزمات و اللابستقرار جملة. و في المغرب العربي، أصبحت مسألة النزاع الصحراوي عقبة رئيسية لبدء مشروع وحدة مغاربي وسياسة خارجية مغاربية مشتركة. بالتالي، أصبح الخطاب السائد يتمحور حول الدولة القطرية

Un évènement très remarquable dans l'histoire des relations interarabes : la signature des accords de Camp David entre l'Egypte et Israël, le 29 mars 1979. Lorsque Sadate revoit les positions de Nasser sur la confrontation militaire, comme seule issue du problème israélo-arabe, et renvoie les conseillers militaires soviétiques d'Egypte, en amorçant un rapprochement avec les Etats-Unis, qui finira par cet évènement.

En Algérie, la signature des accords séparés qui ignore l'OLP et reconnaît l'Etat d'Israël a été perçue comme une trahison des positions arabes. Et à la différence des autres pays maghrébins, l'Algérie rejoint la Libye, la Syrie, le Yémen du Sud et l'OLP dans le front de la « fermeté » qui a organisé son premier sommet en décembre 1977. Le deuxième fut organisé les 2 et 4 février 1978 à Alger, où Boumediene proposa l'exclusion de l'Egypte de la Ligue arabe et la rupture des relations diplomatique avec ce pays. Rappelons que ni Bourguiba ni Hassan II ne sont opposés à cette discision et décident eux aussi de rompre les relations avec l'Egypte en avril 1979. Leur condamnation officielle ne concernait pas le font de la démarche égyptienne à savoir la négociation avec Israël et sa reconnaissance, mais surtout le manque de concertation avec les autres Etats arabes et l'exclusion de l'OLP de ces négociation, attitude qui, selon eux, affaiblit et divise la position arabe.

L'éclipse de l'Egypte de la scène arabe et la mise en écart de la Ligue arabe vont amorcer l'entrée en scène de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et de l'Arabie saoudite, dont les positions et les analysent peuvent être considérées comme proches de celles du Maroc et de la Tunisie. Cette entrée en scène n'eut pas d'influence sur les positions des Etats maghrébins, car l'Algérie disposait de suffisamment de moyens financier pour rester à l'abrie d'une quelque influence, et les positions marocaines et tunisiennes se trouvaient, par leurs similitudes, plutôt confrontées par les Etats du Golfe.

Aussi, le transfert du siège de la Ligue arabe à Tunis ; la désignation d'un proche de Bourguiba, Chadli Klibi à sa tête ; l'organisation par Bourguiba du premier sommet arabe en Tunisie le 22 novembre 1979 réaffirmant la condamnation des accords de Camp David et la désignation de Hassan II comme Président du Comité de libération Al-

Qods (lors du sommet de l'OCI du 8 au 12 mai 1979 qui exclut l'Égypte de cette instance) vont placer la Tunisie et le Maroc au centre des affaires arabes, au moment même où la diplomatie algérienne, après Boumediène, se trouve isolé au sein du monde arabe, pour ses positions de stratégie globale contre Israël, et la sympathie envers la révolution iranienne que ne partage pour des raisons propres au conflit libanais, que la Syrie¹.

Suivant la chronologie des événements, le Maroc organise le sommet arabe de Fès du 6 au 9 septembre 1982, qui fut une réussite pour les options de la diplomatie marocaine, laquelle n'avait jamais fait de la reconnaissance d'Israël un tabou, à condition que cette reconnaissance implique la restitution de tous les territoires occupés depuis 1967 et à la création d'un État palestinien. Ce plan est une réponse au plan Reagan du 1^{er} septembre 1982 qui proposait une autonomie palestinienne en association avec la Jordanie².

Quatre ans plus tard, les 21 et 22 juillet 1986 à Ifrane, le Roi Hassan II reçoit Shimon Pérès, Premier ministre israélien. Cette rencontre fit resurgir une fois encore les clivages au sein du monde arabe, compte tenu des critiques de certains pays, comme la Syrie et la Libye qui amenèrent le Roi à tirer les conséquences de cette initiative et à ordonner la rupture des relations diplomatiques avec ces deux pays, et à rompre le traité d'Oujda le liant à la Libye. Kadhafi parla de trahison et refusa de recevoir l'émissaire marocain venant lui expliquer la démarche du Roi. En revanche, la réaction officielle algérienne, par la voix du Président Chadli Bendjedid, fut prudente et mesurée : « *Cette initiative a permis à Israël de trouver une brèche pour s'infiltrer dans la région, à travers les contacts qui ont eu lieu et qui sont en cours ainsi que par l'échange de délégations et la présence d'officiers israéliens près de nos régions frontalières* »³. Le Roi menace de démissionner également de son titre de Président du Comité de Al-Qods, en reprochant à ses détracteurs de poursuivre la démarche de l'autruche, qui consiste à ignorer l'adversaire pourtant reconnu implicitement dans le plan de Fès : « *Qu'auront à se reprocher les Chefs d'États arabes s'ils délèguent l'un d'entre eux, non pour négocier, s'engager ou signer quoi que ce soit, mais seulement pour rencontrer un tel, qui est au sommet de la hiérarchie en Israël, lui exposer les résolutions du sommet de Fès qui ont fait l'unanimité arabe et recueillir sa réponse ? Nous pensons personnellement qu'à défaut d'une telle démarche et tant que nous continuerons à dialoguer*

par l'intermédiaire d'émissaires et de Chefs d'Etat d'autre pays, nous ne pourrons jamais connaître les véritables intentions d'Israël »⁴.

Cependant, l'Algérie a continué à être présente grâce aussi au jeu des médiations. L'essoufflement momentané de l'approche de la négociation va lui donner l'occasion de faire prévaloir son approche ferme vis-à-vis d'Israël en organisant le premier sommet arabe à Alger en 1988 qui a confronté le soutien à l'Intifada des jeunes palestiniens. Par ailleurs, la stratégie du dialogue a été facilitée par des évolutions sous-régionales et internationales. En 1991, la conférence de Madrid a conduit à des négociations bilatérales officielles qui ont abouti en 1993 aux accords d'Oslo. Par suite de ce processus, des Etats arabes, pour la première fois depuis 1948, ont manifesté leur intérêt pour l'établissement de relations avec Israël, dont deux pays du Maghreb. Le Maroc et la Tunisie, dès lors ils entretiennent des relations diplomatiques restreintes, dont les chefs des missions n'ont pas rangs d'ambassadeurs, avec l'Etat hébreu.

Octobre 1999, la Mauritanie est devenue le troisième pays membre de la Ligue arabe à établir des relations pleines et entières avec Israël. Mais contrairement à ce qui c'est passé avec l'Egypte, en 1979, et avec la Jordanie, en 1994, ce n'est pas là la conséquence directe d'un traité de paix entre voisins.

Après le déclenchement de la Deuxième Intifada, en septembre 2000, le Maroc et la Tunisie ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël.

Bien que récemment, Tripoli, afin de se réintroduire dans le champ de la légitimité internationale, a changé son attitude, soi-disant parmi les plus durs dans le monde arabe, envers Israël⁵, désormais, elle n'a point souci d'entreprendre des rapports ou de dialogue avec l'occident, même Israël.

Et à travers cette lecture, et ce constat, une question, entre autres, s'impose :

Sur quelle base les pays maghrébins ont réagi ainsi ? Ont-ils favorisé leurs appartenances au monde arabe, en considérant la question palestinienne la leur, ou bien c'est l'intérêt national qui explique tel ou tel comportement ?

Le traitement de cette question centrale de cette recherche va certainement nous inciter à savoir les motivations d'une telle ou telle politique à l'égard de la question palestinienne.

En effet, l'hypothèse que nous testerons se résume comme suivant : les pays maghrébins recherchent leurs intérêts nationaux, tout en se servant de la question palestinienne comme instrument de la politique extérieure.

Cependant, notre intérêt pour ce sujet, assez compliqué, est bien justifié d'un part par le rôle joué par les pays maghrébins dans cette question, outre, leurs participations et aides en faveur des Palestiniens comme tous les pays du front malgré la distance géographique. Et d'autre part, l'étude de ce sujet peut nous éclairer sur les politiques maghrébines interarabes.

Si ce sujet se situe bien dans le cadre des relations internationales, il faut cependant préciser qu'il s'inscrit dans un secteur particulier et limité dans ce cadre général : la politique étrangère. Cette dernière qui cherche à saisir les conditions dans lesquelles fonctionne un pouvoir politique face à un tel problème particulier.

Ainsi dans ce travail, nous tenterons d'appréhender avant tout la politique conduite par les pays de Maghreb à l'égard de la question palestinienne. Sachant que nous ne pouvons échapper du faisceau complexe des rapports entre ces pays et Israël.

Malgré que le sujet est peu traité, puisque il concerne les relations entre le Maghreb et le Machrek, nous avons trouvé une thèse de doctorat en sciences politiques qui le traite, à l'Université de Paris1, cette thèse étudie « le Maghreb et le conflit israélo-arabe, septembre 1975 ; après un parallèle entre le Maghreb et la Palestine – dépossession et expression nationalistes- le cœur de l'ouvrage est constitué par l'études des attitudes des trois états du Maghreb devant l'évolution du problème palestinien, des indépendances maghrébines à mai 1967, lors de la guerre de juin 1967, 1968 à 1970, et enfin de 1970 à 1973, jusqu'à la guerre d'octobre comprise.

L'auteur de cet ouvrage, Jean Paul Chagnollaud souligne les différences de positions des dirigeants (en n'accordant qu'assez peu de place aux opinions publiques) opposant notamment les prudences et les réticences de Bourguiba à l'engagement algérien. A travers les fluctuations de la conjoncture et les prises de positions tactiques ressort de façon particulièrement nette la permanence des oppositions profondes.

Des pages sont consacrées au prestige de la résistance algérienne dans le monde (page 172, sq. : le FLN miroir du Fatah ou, page 201, sq. : l'Algérie, base arrière de l'OLP) malgré quelques inexactitudes (après

la guerre, en avril 1944, déposition du bey « avant 1956 » etc.) l'ouvrage bien informé - par dépouillement de la presse et interview - et bien écrit est un rapport de valeur à une histoire qui reste cependant à écrire à partir des documents d'archive, et c'est le cas pour notre recherche.

Le Maghreb et la Palestine :

Il est évident que l'histoire de la relation entre les pays maghrébins et la question palestinienne est très ancienne, mais à cause du manque de la documentation, nous allons nous contenter par la période postcoloniale jusqu'à Oslo.

Effectivement, les dirigeants maghrébins comme tous les dirigeants arabes, considèrent la question palestinienne comme une question intérieure, que se sont télescopées toutes les ambitions et toutes les divergences, alors qu'elle était censée agréger autour d'elle une unité d'action.

Cette unité, qui, initialement devait permettre aux différents Etats arabes de collaborer dans l'unité et aplanir leurs désaccords par la concertation, vola en éclat lorsque le Président tunisien Lehbib Bourguiba avança en 1965 l'idée de négociations avec Israël en faisant prévaloir le retour à la légalité internationale par l'application du plan de partage adopté par l'ONU en 1947. Cette proposition représente, de point de vu symbolique, la reconnaissance de fait de l'Etat d'Israël.

Cependant, les critiques de plus en plus virulentes, venues surtout de l'Egypte, ce qui amena Bourguiba à rompre ses relations diplomatiques avec l'Egypte, le 4 octobre 1966 et à boycotter la Ligue arabe, perçue comme un instrument au service de la vision égyptienne. Sur le plan maghrébin, cette proposition de Bourguiba fait apparaître les premières divergences au Maghreb. Boumediene, hostile à toute reconnaissance de l'Etat d'Israël, soutient les positions égyptiennes. Le Roi Hassan II partage la position de Bourguiba. On rappelle que Hassan II, encore prince héritier avait suggérer dès la fin des années cinquante la reconnaissance de l'Etat d'Israël et même son intégration dans la ligue arabe, il voyait que le facteur de temps joue en faveur d'Israël. Donc, les positions de Bourguiba et Hassan II favorables à la négociation leur ont valu les critiques des autres Chefs arabes opposés à la négociation qui vaut la reconnaissance de l'Etat juif. Mais Bourguiba qui a focalisé pendant longtemps les critiques

arabes et en particulier égyptiennes, essayait de préciser et expliquer sa position par l'impossibilité pour les arabes de gagner la guerre contre Israël. Dans ce cas, selon lui, la solution ne peut être que par étape, calquant ainsi l'exemple de l'expérience de décolonisation de la Tunisie.

De sa part, la diplomatie algérienne transpose, elle aussi, sa propre expérience historique de libération sur le problème palestinien. Elle la conçoit donc comme une question coloniale qui ne trouverait son dénouement que par une guerre à l'image de la guerre de libération en Algérie. C'est ainsi que les divergences interarabes se sont répercutées au Maghreb. La Diplomatie algérienne s'est trouvée dans le groupe dit « progressiste » conduit par l'Égypte, les diplomaties marocaine et tunisienne se sont trouvées dans le camp conduit par l'Arabie saoudite avec qui l'accord diplomatique a abouti à la création, en 1966, de la Conférence Islamique dont l'objectif déclaré est d'étendre les solidarités aux pays musulmans, mais surtout de contrecarrer le poids de l'Égypte dans les instances panarabes.

Après la défaite militaire arabe de 1967, les Chefs d'États maghrébins adoptent des positions divergentes. Boumediène constate cette défaite aux alliés extérieurs d'Israël, surtout les États-Unis et la Grande-Bretagne avec qui, il décide de rompre les relations diplomatiques le 6 juin, et, de ce fait prend le contrôle de leurs intérêts établis en Algérie. Pour Bourguiba, l'occasion est appropriée pour dénoncer la mauvaise gestion nassérienne de la question palestinienne et de proposer un changement d'hommes qui ont mené à la débâcle. Hassan II en revanche, s'il fait aussi le constat de l'échec de la gestion de la question palestinienne, ne fit pas porter la responsabilité au seul Président égyptien Nasser.

Ensuite, Hassan II a pu accueillir la Conférence Islamique au sommet du 8 et 9 septembre 1969 à Rabat suite à l'incendie de la Mosquée d'Al-Aqsa, et quatre mois après a organisé le 5^{ème} sommet arabe en l'absence de la Tunisie, de la Syrie et de l'Irak ; sommet qui étudia les modalités de l'aide arabe à l'OLP et aux pays du front.

Vient ensuite la deuxième confrontation militaire israélo-arabe d'octobre 1973, déclenchée cette fois sur l'initiative de Sadate. Des troupes algériennes et marocaines stationnées en Égypte et en Syrie y participent alors que Bourguiba appelle toujours à la négociation avec Israël sur la base des résolutions de l'ONU.

Cette confrontation militaire d'octobre 1973, si elle a permis aux armées arabes une victoire psychologique qui a effacé la défaite de 1967, n'a pas été pour autant une victoire décisive sur le plan militaire. Boumediene accuse encore une fois les soutiens extérieurs à Israël et prône une stratégie à triple objectif alternant : le combat militaire, l'action diplomatique et la rétorsion pétrolière. Il défendra ainsi, au sein de la Ligue arabe l'idée de l'utilisation de l'arme du pétrole par les pays de l'OPEP contre les Etats qui soutiennent Israël et applique un embargo pétrolier contre les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Danemark, qui ne fut levé que le 10 juillet 1974. Il faut rappeler que cette stratégie globale algérienne de triple objectif avait ses adversaires aussi au Maghreb. Bourguiba ne varie pas de sa position de la seule pression diplomatique devant à terme amener Israël à respecter les résolutions des Nations Unies. Hassan II préfère la pression diplomatique tout en n'excluant pas la confrontation militaire avec Israël; position qui lui permet de rester en contact avec les deux tendances et d'organiser du 26 et 29 octobre 1974 le sommet qui reconnaîtra l'OLP comme le représentant unique et légitime du peuple palestinien. Les divergences maghrébines vont encore s'accroître. Lorsque Sadate commence par revoir les positions de Nasser sur la confrontation militaire, comme seule issue du problème israélo-arabe, et fini par la accords de Camp David avec Israël, le 29 mars 1979.

Cinq pays, cinq politiques :

Pour l'Algérie, la période après 1977 est marquée par une certaine normalisation de la politique étrangère en générale. Il apparaît que les évolutions internes de l'Algérie influent sur sa politique étrangère. Ainsi, les sérieux problèmes économiques et sociaux auxquels elle est confrontée, accentués au milieu des années 1980 par la baisse du prix des hydrocarbures et la dépréciation du dollar, se répercutent négativement sur sa politique extérieure. De plus, le ministère des Affaires étrangères perd certains de ses membres les plus expérimentés, soit lors d'événements tragiques (l'avion du ministre Benyahia et de ses collaborateurs est abattu au Moyen-Orient, en 1982), soit suite à des mises à l'écart à connotation politique. L'arrivée de nombreuses personnes non familières avec la fonction diplomatique, notamment comme ambassadeurs, fait perdre une part importante de sa cohésion et de sa cohérence à la diplomatie

algérienne. En outre, des restrictions budgétaires, parfois importantes, sont appliquées, qui réduisent la capacité d'action des ambassades.

Cependant, et d'une façon générale, suite aux émeutes d'octobre 1988, les dirigeants algériens, y compris le ministère des Affaires étrangères, ont comme principale préoccupation d'assurer la stabilité de l'État et la relance d'une économie très déstabilisée. Les dossiers plus classiques de politique étrangère deviennent secondaires dans un tel contexte. La période de la crise et de la guerre du Golfe marque cependant un relatif retour de la diplomatie algérienne sur l'avant-scène, sans pour autant se traduire par des effets durables.

Pour le Maroc, l'approche du conflit arabo-israélien a été façonnée par un certain nombre de facteurs que nous pouvons résumer dans : la nécessité de se conformer à des normes collectives arabes ; la foi du Roi en la nécessité d'une solution diplomatique ; sa volonté de jouer un rôle de facilitateur pour parvenir à un tel résultat correspond à son image d'un chef d'Etat cultivé ; ainsi, le point de vue de Hassan II sur les relations judéo-musulmanes à travers le prisme idéalisé des relations entre musulmans et juifs au Maroc.

Pour la Tunisie, Bourguiba expose longuement ses vues sur la question palestinienne. Pour lui, celle-ci constitue une affaire coloniale qui ne diffère en rien des autres cas de colonisation connus en Afrique et en Asie. Car selon lui, tous les caractéristiques s'y trouvent réunies, il s'agit toujours « *d'une minorité étrangère émigrant dans un pays auquel elle impose sa présence par la force et l'oppression, une disproportion des forces entre l'occupant et le peuple soumis qui est réduit à l'impuissance...* »⁶

C'est pourquoi Bourguiba voit que ce problème doit être traité comme tel, par des moyens semblables à ceux qui ont été utilisés par les peuples colonisés, en vue d'obtenir leur indépendance. « *L'analyse de ces moyens, dit encore Bourguiba, nous relève qu'en aucun cas, la victoire n'a été le résultat d'une guerre classique, entre armées normalement constituées. Elles a toujours été le résultat d'une lutte longue et diffuse au cours de laquelle le peuple colonisé affirme sa volonté de tenir aussi longtemps qu'il le faut, de consentir les plus lourds sacrifices et de résister par tous les moyens, de façon à mettre l'occupant devant un dilemme, ou accepter une lutte longue et épuisante..., ou choisissant le moindre mal, il se résout à partir après avoir désespéré de la victoire...* ». Donc, c'est aux Palestiniens que Bourguiba demande qu'ils prennent leur cause en main. C'est à eux

que tombe la plus grande responsabilité dans la lutte qui consiste à mener « à l'intérieur, harcèlement continu, troubles incessants, pressions ininterrompues, évoluant à la fin vers le terrorisme et la guérilla ; à l'extérieur offensive politique visant à isoler l'ennemi sur le plan internationale, et à le montrer sous son visage odieux... »

Le problème n'est donc pas un conflit entre Israël et les pays arabes, comme le conçoivent l'Égypte nassérienne et les Baasistes syriens et irakiens, mais il s'agit plutôt d'une affaire palestino-israélienne. Donc c'est aux Palestiniens de mener la lutte et aux pays arabes de leur apporter l'aide et l'assistance au nom de la solidarité et de la fraternité arabes, surtout les pays limitrophes.

En dehors du rejet de la guerre classique avec ses conséquences, les solutions radicales et le caractère interétatique du conflit, Bourguiba réserve une place du choix à sa fameuse méthode des étapes, seul moyen efficace permettant de recouvrer les droits usurpés : « *Hors de la politiques des étapes, il n'y a pas en l'occurrence de moyen efficace... Positive et révolutionnaire, cette politique vise à occuper des positions stratégiques dont la conquête facilite la progression, l'avance en force sur le terrain vers le but recherché...* ».

A la lecture de nombreux discours et déclarations faite par le président Bourguiba à Jérusalem, Beyrouth et Tunis, ainsi que les nombreuses interviews qu'il accordait à la presse occidentale, on voit clairement son appel à une paix négociée avec Israël. Cette thèse se fonde sur deux idées principales : la force d'Israël et l'impuissance des Arabes. Le raisonnement de Bourguiba part d'un constat de la supériorité diplomatique, et surtout militaire d'Israël. Le déséquilibre des forces qui s'est instauré au fil des années, à l'avantage d'Israël, estime-t-il, a fait de la sorte qu'il n'est plus possible aux Arabes d'espérer un jour les vaincre sur le terrain. La pensée de l'homme est bien claire, étant donnée l'inefficacité de la politique révolutionnaire jusqu'au-boutiste, suivi jusqu'alors une politique de rechange s'impose. Celle-ci pourrait être trouvée dans la légalité internationale. La caution de l'ONU, pense-t-il, serait aux Arabes d'un appui précieux, dans la mesure où elle leur permettra de gagner la confiance et la sympathie de l'opinion internationale.

La politique palestinienne de la Libye est celle jouée par son chef, le colonel Mouammar Al Kadhafi. Agitateur ambitieux et brouillon pour

les uns, génial champion de l'arabisme voir du tiers-mondisme pour d'autres.

Mais ce qui est dit sur ce pays, est que la Lybie, privée de son chef charismatique et/ou de ses pétrodollars, retomberait dans l'inexistence internationale qui aurait été la sienne, malgré ses 6,1 million d'habitants⁷ et ses 1,7 million de kilomètres carrés de désert.

La diplomatie de la Lybie s'est concentrée sur la scène de la Nation arabe dont le président Kadhafi a longtemps rêvé de renouer les fils. Il a en fait multiplié pour ce faire les démarches les plus volontaristes, préférant au tissage patient des liens économique et humains les coups de tonnerre d'éphémères fusions ; avec l'Égypte, le Soudan, la Tunisie, la Syrie, le Yémen, l'Algérie et le Maroc, le plus souvent oubliées ou dénoncées aussi rapidement que conclues.

L'arabisme de Kadhafi n'est pas passif. L'appartenance à la Nation arabe implique de participer par tous les moyens à sa réunification. Mais il existe de bonne et de mauvaises unions : régionales comme le Croissant fertile ou le Maghreb, elles sont acceptées au nom d'une stratégie d'étape mais parfois aussi suspectées d'être encouragées par l'impérialisme pour éloigner l'unité arabe intégrale.⁸

*« ...mon plus grand rêve est de voir un jour une Palestine libre, souveraine et indépendante. Aussi longtemps que cet objectif ne sera pas atteint, la Lybie et avec elle toute la nation arabe ne pourra se considérer ni souveraine, ni indépendante... notre révolution a été engendrée avant tout par la trahison de la cause arabe et palestinienne ... ».*⁹ Le projet politique de Mouammar Al Kadhafi peut tout entier se résumer dans la poursuite d'une finalité suprême : redonner à la Nation arabe, en réunifiant, les moyen d'effacer les traces de la domination occidentale dont, par-delà la colonisation, l'existence de l'Etat juif, rendue possible par le soutien occidental, atteste tout particulièrement à ses yeux la persistance.

La stratégie globale des responsables de la Mauritanie, depuis Ould Daddah est de faire entrer le pays dans le système régionale et internationale. Les préoccupations, liées à la construction de l'Etat et ses faibles capacités de négociation, expliquent les liens limités avec les pays arabes en général, et la question palestinienne en particulier.

L'absence d'une politique extérieure maghrébine commune

La logique de l'intérêt national étroit a été le principal obstacle pour mener une politique extérieure commune dans le Maghreb vis-à-vis toutes les questions, notamment la question palestinienne, référence

principale du discours nationaliste arabe au lendemain des indépendances politiques. Les maghrébins avaient toujours manifesté leurs réticences face au panarabisme en dépit de quelques manifestations de solidarité interarabe dont le mobile était lié souvent à des considérations de politique intérieure.

En effet, les dirigeants maghrébins n'avaient jamais caché leur penchant pour une intégration régionale, à caractère économique, plus facilement réalisable qu'un vaste projet unioniste à l'échelle du monde arabe, perçu plus comme un rêve collectif qu'une réalité. À cet égard, l'Union du Maghreb Arabe traduit cette volonté, chez les décideurs du Maghreb, de construire étape par étape leur unité de manière pragmatique et réaliste, loin de la précipitation qui a caractérisé par le passé les tentatives d'unité arabe.

Si l'UMA constitue une réactivation d'un vieux projet unitaire datant des années 1950, celle-ci est devenue aussi une nécessité pour le Maghreb, afin de faire face aux nouveaux défis intérieurs et internationaux (mondialisation des échanges, théorie des grands ensembles géographiques, etc.)¹⁰. Le principal objectif est bien entendu de permettre aux maghrébins de négocier, avec leur principal partenaire économique - la CEE -, une structure de relations économiques nouvelles, qui tiendraient mieux compte des intérêts mutuels des deux principaux blocs économiques méditerranéens.

Cependant, dans le discours des dirigeants politiques maghrébins, les idées de solidarité et d'unité arabes ont toujours constitué une constante de leur politique étrangère, affirmée avec plus ou moins de force selon les cas. Ces idées, que plusieurs États du Maghreb ont installées en principes directeurs de leurs actions sur la scène internationale, apparaissent même dans les préambules des textes constitutionnels. Elles trouvent leur justification dans l'existence d'une conscience d'appartenance à la Grande Nation arabe, où Maghreb et Machrek apparaissent comme deux entités partageant un héritage commun aux plans historique, culturel, religieux et civilisationnel. La nécessité de promouvoir cette unité est jugée indispensable pour protéger l'indépendance des États de la région, relever le défi du développement et défendre les intérêts communs dans un monde marqué de plus en plus par la formation de groupements d'intégration régionaux. Toutefois, un fossé énorme sépare l'idéal unitaire et la réalité du système régional arabe alors que l'intégration régionale,

voire la coopération matérielle tardent à s'affirmer. De fait, aujourd'hui plus qu'hier, les relations entre le Maghreb et le Machrek illustrent bien les limites de l'action commune arabe confrontée à la logique de l'intérêt national, de la raison d'État, et aux contradictions nées des oppositions politiques et idéologiques entre les divers régimes arabes.¹¹

Effectivement, la cohabitation entre des régimes opposés par leurs orientations idéologiques, leurs choix politiques, de même que par leurs affinités internationales devait être très difficile. Cela peut être vrai pour tout le monde arabe, tant que nombreux conflits ont émaillé l'histoire des relations interarabes, où souvent des divergences de toutes sortes se doublent d'une proximité territoriale ou d'une rivalité personnelle donnant lieu à la prédominance de la guerre froide, à la crainte de l'hégémonie de l'autre, et effectivement, c'est le cas des pays maghrébin.

Depuis, la crise du Golfe a encore souligné les contradictions et les limites du discours sur l'unité et la solidarité arabes. À certains égards, l'entreprise d'invasion-annexion du Koweït s'inscrit dans la logique des rivalités interarabes pour le contrôle de la région. Avec le déploiement des forces étrangères aux côtés de contingents de certains pays de la région (pays du Golfe, Egypte, Syrie, Maroc), l'affaire du Koweït a fini par aggraver les divisions dans les rangs arabes qui ont atteint un degré jamais égalé auparavant. Par ailleurs, le positionnement des États arabes a bouleversé les données antérieures du fait de l'alignement des régimes républicains (Egypte, Syrie) sur les positions des monarchies traditionnelles de la Péninsule arabique et du Golfe, ou encore de l'alignement de la monarchie hachémite de Jordanie sur celle du régime baasiste irakien. En participant à l'éclatement de la Ligue Arabe, la crise du Golfe a rendu d'autant plus incertaines les possibilités d'une action concertée des pays membres face aux nombreux défis que doit relever la Nation arabe.

En ce qui concerne les sphères politiques, les pays du Maghreb ont été mis à rude épreuve par la crise du Golfe au cours de laquelle les démarches communes ont été plutôt absentes. La concertation intermaghrébine soumise depuis longtemps «à des rapports de force, des intérêts et des calculs politiques par trop changeants».¹²

Conclusion :

D'abord sur le plan théorique, aucune des théories des relations internationales existantes, que ce soit libérale, réaliste ou marxiste, ne peut expliquer les relations entre les pays arabes, car avant tous, nous sommes dans un contexte différent à celui où ces théories sont nées. Un contexte où nous nous trouvons dans des pays appartiennent à la même nation. Contexte défèrent aussi aux autres regroupements telle que l'Union européen, car dans ce dernier, nous ne pouvons parler de la même langue, ni de la même histoire, ni de la même culture ou plus ou moins la religion. Ce sont, finalement des pays qui se considèrent unifiés, en prenant place de l'empire ottoman, et présentent un front commun contre les puissances extérieures. Mais au fil du temps, les différents dirigeants arabes ont abandonné ce projet en se focalisant localement. Et pour répondre à notre question de départ, nous avons constaté deux types de politique : une essaye de coupler entre l'intérêt d'un côté, tout en préservant des relations avec Israël, parce que nous savons que pour être bien vu aux regards des occidentaux en général et les Américains en particulier il faut normaliser avec l'Etat hébreu, ou au pire, ne pas être acharné contre lui, et la solidarité avec les Palestiniens de l'autre côté. Cependant, ce genre de comportement est ingérable vu que les deux parti en question sont opposés, ce qui pousse les partisans de cette politique de dissimuler leurs contacts avec les Israéliens, et c'est pour ça nous avons du mal à comprendre certaines politiques et comportements.

La deuxième politique se base sur la solidarité sans donner importance à l'intérêt. Et entre ces deux politiques nous trouvons la Mauritanie qui a changé sa politique vu ses contrainte intérieures, telle que la pauvreté. En conséquent, après la guerre du Golf, la logique de l'intérêt national a été le principal obstacle au projet d'une politique extérieure commune des pays maghrébins. Quand aux discours des dirigeants politiques des pays maghrébins, les idées de solidarité et d'unité arabes ont toujours constitué une constante de leur politique étrangère, affirmée avec plus ou moins de force selon les cas. Ces idées, que plusieurs États du Maghreb ont manifestées en principes directeurs de leurs actions sur la scène internationale, apparaissent même dans les préambules de leurs textes constitutionnels. Elles trouvent leur justification dans l'existence d'une conscience d'appartenance à la Grande nation arabe où Maghreb et Machrek

apparaissent comme deux entités partageant un héritage commun aux plans historique, culturel, religieux et civilisationnel.

La nécessité de promouvoir cette unité est jugée indispensable, pour certains, afin de protéger l'indépendance des États de la région, relever le défi du développement et défendre les intérêts communs dans un monde marqué de plus en plus par la formation de groupements d'intégration régionaux. Toutefois, un fossé énorme sépare l'idéal unitaire et la réalité du système régional arabe alors que l'intégration régionale, voire la coopération effective tardent à s'affirmer. De fait, aujourd'hui plus qu'hier, les relations entre le Maghreb et le Machrek illustrent bien les limites de l'action commune arabe confrontée à la logique de l'intérêt national, de la raison d'État, et aux contradictions nées des oppositions politiques et idéologiques entre les divers régimes arabes. Nous pouvons tirer aussi comme conclusion, que le conflit israélo-arabe avait permis de forger une certaine solidarité mécanique entre États arabes, il est devenu, particulièrement à la suite de la signature du traité de paix égypto-israélien de 1979, source de division avec l'exclusion de l'Égypte de la Ligue Arabe et la formation du Front de la fermeté (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud, OLP). C'est que l'ère post-Camp David a ouvert la voie à une diplomatie saoudienne préoccupée par la restauration d'une certaine unité dans les rangs arabes. Pour la première fois, le royaume a fait figure d'instigateur décisif d'une approche arabe coordonnée à propos du conflit arabo-israélien (Plan Fahd de 1982). Pendant ce temps, les relations maghrébines ont continué à souffrir de la perpétuation du conflit saharien, empoisonnant du même coup les liens interarabes au sein de la Ligue. Au cours des années 1980 donc, le thème de la Nation arabe s'est effacé au profit de celui des États. Le pragmatisme et la *Realpolitik* semblaient y triompher. Avec la mise sur pied du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) en 1981, du Conseil de Coopération Arabe (CCA) et de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en 1989, l'approche en termes de regroupements régionaux a fait figure d'alternative à l'unité difficile de la Nation arabe.

Pour terminer cette conclusion, la solidarité interarabe entre les maghrébines et le reste du Monde arabe en général, et la question palestinienne en particulier, a été marquée par la crise permanente du système politique interarabe. Et dans même ces cinq pays, la question politique du conflit saharien, est devenue un principal obstacle à la mise en marche d'un projet unitaire et d'une politique extérieure

commune. Le réalisme politique et le pragmatisme économique sont devenus aussi le refrain du nouveau discours des responsables maghrébins.

Bibliographie

- ABDESSATTAR Hadj Hassen, *La politique arabe de la Tunisie indépendante*, thèse en science politique, Université de Montpellier I, décembre 1984.
- AL KHALILI Ghazi: *cette visite et ce combat arabe*, Affaires palestiniennes, n° 74/78, janvier 1977.
- AL SADATE Jihane, *Témoin de son temps*, Doha, Ed. Al Jazeera, 2002.
- AMIN Samir, *Les enjeux stratégiques en Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1992.
- AMRANI Saâd et LAIRINI Najib, *Pourquoi pas une politique extérieure commune entre les pays maghrébins*, Revue Études internationales, volume xx, n° 2, juin 1991.
- BALTA Paul et RILLEAU Claudine, *L'Algérie des Algériens*, Paris, Éditions Ouvrières, 1981.
- BOUTOURA Moustapha, *la dimension palestinienne dans la politique extérieure algérienne : 1964 - 1988*, thèse de doctorat en sciences politiques, université d'Alger, 2001.
- BURGAT François et LARONDE André, *La Libye, série Que sais-je ?*, 1634, Presse universitaire de France, Paris, 1996.
- CESAR Léon, *l'Afrique noire et Israël : inversion d'une dynamique diplomatique*. In : Politique africaine, N° 30, juin 1988.
- CHAGNOLLAUD Jean Paul, *Maghreb et Palestine*, Simbad, Paris, 1977.
- CHAGNOLLAUD Jean-Paul, Farouk Mardam-Bey, Burhan Ghalioun, *La nouvelle question d'Orient*, (Collectif) Confluences Méditerranée, N° 49 Printemps 2004.
- CLOAREC Vincent et LAURENS Henry, *Le Moyen-Orient au 20e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.
- DAVID Charles-Philippe, *Au sein de la Maison-Blanche, la formulation de la politique étrangère des Etats-Unis*, 2e édition, 2004, Québec: Presses de l'Université Laval.
- DAYAN Moshe : *Paix dans le désert*, Paris, Fayard, 1981.
- DIAW Moussa, *la politique étrangère de la Mauritanie*. L'Harmattan, Paris, 1998.
- DOUCIN Michel : *Les organisations non gouvernementales «acteurs – agis»*, thèse de doctorat en science politique, Institut d'Études Politiques de Bordeaux, 2005.
- GHARBI Samir, *Trois chefs d'État face à la guerre*, Jeune Afrique, décembre 1990.
- GRIMAUD Nicole : *la politique extérieure de l'Algérie*, éditions Karthala, Paris, 1984.
- HEYKAL Hassanin, *L'automne de la colère. L'assassinat de Sadate*, Ramsay, Paris, 1983.
- HEYKAL Hassanin, *Les négociations secrètes entre les Arabes et Israël*, Dar Echourouk, Le Caire, 1996.
- HIRTZLIN-PINÇON Olivier, *L'influence de la situation géopolitique au Moyen- Orient sur la génération des accords israélo-arabes depuis « Camp David I » : La frontière d'Israël*. Thèse de doctorat en Droit international public, université de Toulouse, juin 2008.
- KAFI Ridha, *Les Tunisiens récupèrent Bizerte*, JEUNE AFRIQUE, le numéro du jeudi 25 août 2005.
- KISSINGER Henry, *Le chemin de la paix*, Paris. Éditions Denoël, 1972.
- KISSINGER Henry, *Pour une nouvelle politique étrangère américaine*, Paris, Fayard, 1970.
- LAABI Abdellatif, *Le Maghreb, une utopie toujours possible*, Jeune Afrique, n° 1567, 9-15 janvier 1991.
- LASKIER Michael, *Israel and the Maghreb: from Statehood to Oslo*, University Press of Florida, Gainseville, cop., 2004.
- STORA Benjamin – ELLYAS Akram, *les 100 portes du Maghreb*, Edition de l'Atelier- Edition Dahlab, Paris-Alger, octobre 1999.
- BOUTROS-GHALI Boutros: *le chemin de Jérusalem*, Paris, Fayard, 1983
- GHALIOUN Burhan, *L'Orient face à la politique des puissances*, Confluences Méditerranée, 13 février 2008.
- GHALIOUN Burhan, *La malaise arabe : l'Etat contre la Nation*, Editions la Découverte, Paris, 1990.
- GHALIOUN Burhan, *Les Arabes et la guerre de la paix*, Le centre culturel arabe, Beyrouth, 1999.
- NAFA' A Hassan : *L'Égypte et le conflit arabo-israélien, de la confrontation absolue à la réglementation impossible*. CEUA, Beyrouth, troisième éd. 1980.
- SAÏD Edward, *La fin de l'opération de paix : après Oslo*, Dar Al Adab, Beyrouth, 2002.
- SAÏD Edward, *Oslo : paix sans terre*, Dar almoustakbal Al arabi, Cair, 1995.
- TLEMÇANI Rachid : *Alger-Israël : vers la normalisation*, le journal El Watan du 30 juillet 1999.
- TOUHAMI Hassan : *maintenant je peux parler de l'initiative*, Le revu d'Octobre, N°317, 21/11/82.

WAFI Ahmed : *Les accords de Camp David selon le droit international et le conflit arabo-israélien*, EAI- Ben Boulaïd, Alger, 1990.

Revues et journaux :

Al-Mithaq Al-Watani, 25 juillet 1986.

Chadli Bendjedid, Discours devant les cadres FLN, El Moudjahid, 30 septembre 1986.

D.P.A. 1977.

Discours de Bourguiba 16 janvier 1964 prononcé devant la première conférence du Sommet arabe.

Discours de M. Essibi prononcé le 29 août 1982 au conseil des ministres arabes des affaires étrangères.

Discours du 21 avril 1965, prononcé à l'intention des étudiants destouriens.

BOURGUIBA Habib, conférence de presse du 24 mars 1966.

BOURGUIBA Habib, discours du Caire du 21 février 1965.

Les Temps modernes : Discours de Jéricho, 1967, n° 253 bis.

Publication du secrétariat d'Etat à l'information : *La Tunisie et l'affaire palestinienne*, Tunis 1973.

Texte du traité de Camp David.

Revue d'études palestiniennes, N° 95 Printemps 2005

Akhbar Filastin du 27 juillet 1964.

Al Qods Al Kouaytia, n° de 29 avril 1983.

Al-Ahram du 11 mai 1963.

Al-Hayat , du 28 octobre, 1962.

Dialogue, Tunis, n° 408 du 28 juin 1982.

El Watan Al Arabi du 11 février 1983.

El-Watan, lundi 25 octobre 1999.

Essyassa Eddawlya" n° 64.

Etudes internationales, *Le raid israélien sur Tunis*, numéro spécial, n° 18, 1986.

Etudes internationales, numéro spécial d'avril 1986, n° 18.

Etudes internationales, Tunis, n° 6, année 1983.

Jeune Afrique n° 2048 du 11 au 17 avril 2000.

Jeune Afrique, n° 232, mais 1965.

Jeune Afrique, N°857, 10 juin 1977.

Journal Le Matin, le 07 janvier 2004

L'Action : Editorial du 20 décembre 1967.

Le Figaro 14 octobre 1981.

Le journal Ach-Chaab, du 26 février 1980.

Le journal Ach-Chaab, du 23 décembre 1980.

Le Matin du Sahara et du Maghreb, N° de janvier 1990.

Le Monde 2 novembre 1981.

Le Monde 21 octobre 1981.

Le Monde 22 novembre 1981.

Le Monde 24 novembre 1981.

Le Monde, 5 octobre 1985

Le Monde, 29 mars 1994.

Le Monde, 10 Décembre 1999.

Le nouvel Observateur, avril 4-10, 1986.

Maghreb Review, Vol. 21, 1-2, 1996.

Middle East Review of International Affairs, Volume 4, N° 2-juin 2000

Quotidien koweïtien *Assyassa*, 24 mars 1986.

Révolution Africaine- n° 762, du 27 septembre au 4 octobre 1978.

Révolution Africaine. N°761 du 20 au 26septembre 1978.

Revue "L'Action" du 10 juin 1967.

International Political Science Review, vol. 16 N. 4, vol. 15 N. 3, vol.17 N.2

Sites internet :

<http://www.juliensalingue.over-blog.com>

<http://www.arabicnews.com/ansub/>

<http://www.cia.gov/cia/publications/>

<http://www.gupsfrance.org/>

<http://www.info-palestine.net>

<http://www.guichetdusavoir.org>

¹ L'Algérie a applaudi la Révolution iranienne dans la mesure où elle a écarté le régime de Shah, connu par ses relations avec Israël.

² Plan de Fès, adopté en septembre 1982. S'il reconnaît implicitement le droit d'Israël à l'existence, et s'il prévoit la création d'un Etat palestinien indépendant ayant Jérusalem pour capital, comporte néanmoins :

1. Le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés après la guerre de juin 1967, y compris le secteur arabe de Jérusalem.

- Le démantèlement des colonies édifiées après 1967 par Israël.

- La garantie de la liberté de cultes pour toutes les religions dans les Lieux saints de Jérusalem.

- La réaffirmation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'exercice de ses pleins droits nationaux inaliénable, sous la conduite de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), son représentant unique et légitime.

- Le placement de la Cisjordanie et Gaza sous la tutelle de l'ONU pour une période transitoire ne dépassant pas quelques mois.

- La création de d'un Etat palestinien indépendant ayant Jérusalem pour capitale.

- Des garanties de paix du Conseil de sécurité de l'ONU à tous les Etats de la région, y compris l'Etat palestinien indépendant.

- La garantie de ces principes par le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'avant dernier point a été considéré comme une reconnaissance implicite du droit d'Israël à l'existence dans la mesure où, s'adressant à l'ONU dont l'Etat hébreu est membre, il parle, pour la première fois, de garantie de paix pour « tous » les Etats de la région.

Ce plan de paix, fondé essentiellement sur les propositions du roi Fahd d'Arabie saoudite (« Plan Fahd », auquel les Etats-Unis avaient opposé un « Plan Reagan » ne comportant pas de reconnaissance de l'OLP), avait été favorablement accueilli par la Communauté internationale à l'exception d'Israël, de la Libye et de l'Iran.

³ Chadli Bendjedid, Discours devant les cadres FLN, El Moudjahid, 30 septembre 1986.

⁴ Interview au quotidien koweïtien *Assyassa*, 24 mars 1986.

⁵ Journal Le Matin, le 07 janvier 2004

⁶ Discours de 16 janvier 1964 prononcé devant la première conférence du Sommet arabe.

⁷ En 2008.

⁸ François Burgat et André Laronde, *La Libye, série Que sais-je ?*, 1634, Presse universitaire de France, Paris, 1996.

⁹ André Martel, *la Lybie 1835-1990, Essai de géopolitique historique*, Presse universitaire de France, Paris, 1991.

¹⁰ Saâd AMRANI et Najib LAIRINI : *Revue Études internationales*, volume xx, n° 2, juin 1991

¹¹ . S. BELAÏD, «Nationalisme, arabisme et islamisme au Maghreb», *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome xxiv, 1985, p. 49. Cité par : Saâd AMRANI

¹² A. LAABI, «Le Maghreb, une utopie toujours possible», *Jeune Afrique*, n° 1567, 9-15 janvier 1991, p. 18.